

réédité deux fois sous le titre trompeur de *Mémoires de Mahé de la Bourdonnais*. Cet écrit plein d'allégations et d'accusations hardies est sur bien des points sujet à caution; d'autre part, il ne renferme presque rien sur les Mascareignes. Le *Mémoire* publié par M. Lounnon est au contraire un véritable document historique. La Bourdonnais le rédigea en 1740 pour éclairer les directeurs de la Compagnie sur son administration des îles de France et de Bourbon. Ce n'est pas un appel à l'opinion publique comme le *factum* de 1750, mais un solide compte rendu administratif appuyé par des documents. Pierre Margry avait donné en 1862 une édition incomplète du *Mémoire*; on doit savoir gré à M. Lounnon d'avoir publié avec de nombreuses notes le texte intégral ainsi que les documents négligés par Margry. On peut regretter seulement qu'il ait reproduit les graphies bizarres du manuscrit conservé à la Réunion, il était inutile de respecter les fantaisies du copiste du XVIII^e siècle qui distribuait les accents au hasard et qui écrivait, par exemple *attilier, caffé, scheval, shose, excompte*.

H. BOURDE DE LA ROGERIE.

*
**

Aristide Aubert Du Petit-Thouars, héros d'Aboukir (1760-1798), lettres et documents inédits, publiés par l'Amiral BERGASSE DU PETIT-THOUARS, avec une introduction d'Albert MOUSSET (Paris, Plon, s. d. (1937), in-8° de XIX-562 pages).

Né au Boumois, près de Saumur, le 31 août 1760, Aristide Aubert Du Petit-Thouars, qui devait s'illustrer d'une si magnifique manière à la bataille d'Aboukir, appartenait à une excellente famille de noblesse mi-angevine, mi-poitevine. Plusieurs de ses aïeux s'étaient distingués dans les armées du roi. Son oncle — et tuteur, car l'enfant perdit, en bas âge ses parents — était lieutenant du roi et commandant du château de Saumur.

Avec une telle ascendance, il eût semblé naturel qu'Aristide Aubert Du Petit-Thouars embrassât la carrière militaire. Et de fait, après avoir reçu l'éducation première au collège royal de la Flèche, il entra à l'école militaire puis

fut placé par son oncle au régiment de Poitou-Infanterie. Mais le jeune sous-lieutenant avait une passion si grande pour la marine que le gouverneur du château de Saumur finit par céder à ses instances et, dès le début de la guerre de l'Indépendance, permit à son neveu d'abandonner l'Armée et de passer à Rochefort l'examen d'entrée dans la Marine. Il fut reçu le second du classement de l'École.

Ainsi s'ouvrit pour Du Petit-Thouars une vie nouvelle ou il fit preuve des plus hautes qualités. Mais ce marin resta toujours fidèlement attaché à sa famille. A son oncle, à ses sœurs cadettes, qu'il aimait tendrement, il écrivit, durant toute son existence et surtout quand il était loin, des lettres remplies de détails intéressants, d'observations judicieuses. Comme bien des marins — ou des voyageurs — il tint aussi un journal. Enfin, l'on possède ses rapports, sa correspondance officielle.

Cet ensemble de documents a permis à un descendant du héros d'Aboukir d'écrire une biographie importante de son ancêtre en utilisant ces lettres et en les publiant. L'œuvre personnelle de l'Amiral Bergasse Du Petit-Thouars, dans cet ouvrage, a été discrète. Il s'est effacé constamment derrière son héros qu'il laisse parler. Il n'a même pas eu la satisfaction de contempler le résultat de son labeur. Il venait de mettre la dernière main au manuscrit lorsque la mort l'a surpris. Le soin de suivre la publication fut confié à M. Albert Mousset, qui l'a fait précéder d'une substantielle préface où l'on trouvera, en particulier, un tableau chronologique de la carrière d'Aubert Du Petit-Thouars d'une incontestable utilité.

*
**

Un lecteur breton glanera d'abondants renseignements sur les ports de sa province, la vie des officiers de marine, l'état matériel et moral du pays dans les lettres et mémoires de Du Petit-Thouars.

A ce titre, cet ouvrage mérite de figurer dans toute bibliographie bretonne. Dès les premières pages, voici effectivement un excellent récit du combat d'Ouessant (27 juillet 1778). La meilleure relation de ce combat fut en effet composée par Du Petit-Thouars et son ami de Lostange. C'est à

Brest que le jeune officier de marine reçut ses premières affectations; c'est de Brest qu'il s'embarqua pour la campagne d'Amérique. On sait d'ailleurs que l'activité qui régnait alors dans le port de Brest était extraordinaire. « Jamais les abords de la Penfeld n'avaient connu une vie aussi intense » (Lacour-Gayet).

Ce n'était pas toujours pour rentrer chargés de glorieux exploits que les vaisseaux s'éloignaient de France. Aubert Du Petit-Thouars rejoignit en 1782 l'escadre de l'Amiral de Grasse et prit part à la malheureuse bataille des Saintes contre Rodney (12 avril). Le récit qu'il en adressa, après cette tragique journée, au gouverneur de Saumur parut si remarquable que, par l'intermédiaire du Ministre de la Marine, il fut placé sous les yeux de la reine.

Il est donc naturel qu'Aubert Du Petit-Thouars, après un agréable congé passé en Anjou, ait été convoqué à Hennebont où s'était réuni le Conseil de Guerre chargé de juger la conduite de l'Amiral de Grasse. Plusieurs lettres qu'il écrit à son frère ou à ses sœurs contiennent de précieux et piquants détails sur l'existence assez joyeuse que menèrent durant trois mois tous les officiers de marine appelés à Hennebont pour la même affaire; ceux-ci apportèrent une singulière perturbation dans la petite ville.

Hélas ! ce séjour laissa pourtant à notre héros d'amers regrets et une blessure qui ne se cicatriza jamais. C'est à Hennebont qu'il fit la rencontre et tomba amoureux d'Adelaïde de Robien, une jeune fille d'une rare beauté. Adelaïde dédaigna les feux de l'enseigne de vaisseau, qui ne se consola jamais de cette déception.

Aubert Du Petit-Thouars repartit bientôt pour les Antilles. Durant plusieurs années, il connut l'existence habituelle du marin, longues expéditions coupées de rares séjours au pays natal. Il était lieutenant de vaisseau quand la Révolution éclata.

L'on n'ignore pas qu'il refusa d'émigrer. La voix de la Patrie, écrit justement Albert Mousset, couvrait chez lui toutes les autres. Il mit son épée au service de la République parce que la République, c'était la France qui continuait. Et il expliqua son geste d'un mot : « Je remplis mon devoir et ne sais pas de passion plus impérieuse ».

C'est ainsi qu'il passa les derniers mois de 1790 et le début de l'année 1791 à Brest où l'escadre sous les ordres de Bougainville attendait l'ordre d'appareillage; et il donne de précieuses indications sur l'état de la ville pendant cette période. La Révolution ne troublait pas l'existence de la bonne société brestoise qui continuait à jouer la comédie. Mais ce n'était pas du goût de tout le monde :

« Figurez-vous l'esprit qui anime la municipalité brestoïse : désolée que des aristocrates, qu'elle avait peints aux abois et la rage dans le cœur, jouent la comédie et organisent des concerts, elle a défendu au magasin de la Comédie de prêter des habits. Avant-hier, comme on devait jouer *la Mélomanie*, elle donna ordre de retirer les partitions, si bien que nos malheureux amis furent obligés de copier toute la journée leurs rôles avec les musiciens afin de pouvoir rendre les textes à la municipalité. »

Des heures plus tragiques allaient bientôt sonner. Mais Du Petit-Thouars n'était plus en France au moment de la Terreur. Depuis plusieurs mois, il était hanté par le désir de monter une expédition, afin de rechercher La Pérouse, sur le sort duquel les craintes étaient grandes. L'on était en effet sans nouvelles du hardi navigateur depuis le mois de février 1788.

Voilà pourquoi Du Petit-Thouars quitta Brest à la fin de janvier 1791. Il avait résolu de se rendre en Angleterre pour y compléter ses connaissances de la langue et y entrer en relation, s'il le pouvait, avec les grands navigateurs anglais, et, en particulier, M. de Vancouver. Par petites étapes, il gagna Granville et il ne manqua pas de décrire à ses sœurs le pittoresque voyage qu'il effectua alors à travers la Bretagne. Quelques-unes de ses remarques méritent d'être relevées :

« Belle-Ile-en-Terre a des beautés comme toutes les petites villes de Bretagne ordinairement situées sur de minuscules rivières que leur rapidité rend très limpides : on dirait qu'elles sentent combien leur cours sera de peu de durée, elles serpentent, elles reviennent sur leurs pas, bouillonnant de colère contre les rochers qui les forcent à se diriger vers leur anéantissement. Hier, à la montée de Saint-Brieuc, je faisais remarquer à Baptiste (son ordonnance) un ruisseau

d'une tortuosité remarquable; mon gros compagnon de voyage ne pensait, lui, qu'aux bonnes ou mauvaises auberges de la route...

» Guingamp n'a pas plus de cinq mille âmes de population et ces cinq mille âmes ont trente reverbères pour les empêcher de se casser le cou la nuit, tandis que les dix à quinze mille habitants de Saumur en ont à peine un. Landerneau, Saint-Brieuc sont éclairés; Saint-Malo a aussi ses lanternes...

» J'ai bien regretté de ne pouvoir arriver de jour en la ville de Jugon; à la lueur du crépuscule je découvris des étangs, des bois, des montagnes, tout ce qu'il faut pour former du pittoresque. Ce matin, j'en suis parti trop tôt pour pouvoir distinguer les objets. Près de Dinan, une troupe de paysans dévastait la campagne et menaçait de brûler cette ville; l'armée malouine descendit sur vingt-huit bateaux et les châtia de trop bien entendre les droit de l'homme ».

On en pourrait citer bien d'autres.

**

Le voyage en Angleterre n'apporta pas à Du Petit-Thouars tous les renseignements qu'il souhaitait. Il rentra bientôt en France et, après de nombreuses difficultés, finit par organiser cette expédition qui n'eut pas le résultat désiré, mais qui lui permit d'effectuer un long voyage hors d'Europe.

Il ne fut rétabli sur les listes de la marine, en qualité de capitaine de vaisseau, qu'en mars 1796. Dix-huit mois plus tard, il obtint le commandement d'une division de frégates armées en courses, puis celui du *Tonnant*. Chargé d'escorter les navires qui portaient les troupes de l'expédition d'Égypte, Aubert Du Petit-Thouars trouva le 1^{er} août 1798 une mort glorieuse à bord de son bateau. Il expira en lançant à son équipage l'apostrophe désormais fameuse :

« *Ne vous rendez jamais... Equipage du Tonnant, n'amène jamais ton pavillon!* »

Jacques LEVRON.